

Réunion des sites clunisiens candidats à l'UNESCO



Une partie du Comité Territorial

Vendredi 7 décembre à Moirax, avait lieu un rendez-vous fondateur pour les communes situées en Gascogne.

Les représentants des communes candidates au classement des sites clunisiens à l'UNESCO étaient réunies pour partager leurs expériences et faire des propositions pour figurer parmi les lauréats (quelques dizaines de sites en Europe) qui auront la possibilité d'arbore, peut-être en 2024, le label « site clunisien classé au patrimoine de l'UNESCO ».

Étaient présents, côté invités : Séverine COUDERT maire de Laplume, Louis-Pierre PEYRET, adjoint au maire de Layrac, Ghislaine DUROVRAJ adjointe à la mairie de Sérignac, Christian TOUHÉ-RUMEAU maire et Christian SAUM- DÉCUNS adjoint de la mairie de Mouchan dans le Gers et enfin Anthony CAUGNIEN chargé de mission patrimoine au département du Lot et Garonne. Ils étaient les hôtes du comité local moiracais présidé par Philippe GALAN entouré d'une bonne partie des membres du comité moiracais : Frédérique DURAND adjointe,

Patricia MONTEIL conseillère déléguée, Pascal MAHIEU conseiller mais aussi des passionnés d'histoire locale, Mariette SEMELIN, Jean-Paul CABIAC et Pierre DURAND.

Un tour de table a permis aux représentants de présenter leur site clunisien et faire le point sur leur candidature et leurs actions. Sur ces communes, le site clunisien est généralement une église comme à Laplume (église de Cazaux), à Sérignac (ND de l'assomption) ou à Mouchan (S^{te} Austrégésile). Pour Layrac et Moirax ce sont des Prieurés, eux aussi fondations clunisiennes.

Le représentant du département pour le patrimoine, Anthony CAUGNIEN apportera son soutien à la constitution des dossiers sur le patrimoine. Il en sera de même pour M Jean-Luc MORENO (absent ce soir-là) qui représente l'office de tourisme intercommunal Destination Agen et qui suivra de très près la candidature UNESCO des sites clunisiens de l'Agglo :

Lors de cette réunion un comité territorial a été créé. Dénommé provisoirement Nouvelle Aqu-

taine Occitanie, il regroupe les communes présentes ce soir-là. Celui-ci va désormais porter le projet auprès de la fédération des sites clunisiens (FESC). D'autres communes d'Occitanie, qui sont également candidates, rejoindront probablement le Comité Territorial. Philippe GALAN (mairie de Moirax) en sera le président, assisté par un secrétaire, M Christian SAUM- DÉCUNS (mairie de

Mouchan).

La candidature implique un fort investissement des communes pour collecter les données exigées. Dès la fin décembre, de nombreux documents doivent être envoyés au bureau des candidatures à Cluny !

Notre commune, à l'image de ses consœurs, va faire connaître sa candidature auprès du grand public et des potentiels partenaires institutionnels et privés. Déjà en cette fin d'année 2022, des cartes postales sont en vente à la mairie et à la Cigale pour un euro. **Un livre d'or installé dans l'église depuis octobre, attend vos témoignages pour soutenir la candidature de Moirax : n'hésitez pas à vous y rendre !**

Les communes présentes à la réunion vont mettre en interconnexion leurs sites internet et envisagent d'autres actions de communication, d'organisation d'événements clunisiens.

Si la perspective de classement de notre Prieuré au patrimoine clunisien de l'UNESCO vous séduit, rejoignez notre comité local !